

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1991

Météorologie

En septembre, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 17,9 °C, soit 3,6 °C de plus que la normale, cependant qu'il a été enregistré 130 mm de **précipitations** et 191 heures d'**insolation**, représentant respectivement 135 % et 106 % des valeurs moyennes de septembre.

Population

En septembre, la **population résidante** du canton a augmenté de 342 personnes et se chiffre à 388 239 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 139 personnes (arrivées dans le canton : 2 159, départs : 2 020) et d'un gain du **mouvement naturel** de 203 personnes (naissances : 427, décès : 224).

En une année, de fin septembre 1990 à fin septembre 1991, la population du canton s'est accrue de 2 710 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,7 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 369 unités et se chiffre à 242 805 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 3 079 et se fixe à 140 013.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin septembre, à 105 854 (septembre 1990 : 106 581), dont 69 072 travailleurs sous permis B et C, 5 412 saisonniers et 31 370 frontaliers. En une année – de fin septembre 1990 à fin septembre 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 285, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 1 950 et – 62).

A fin septembre, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 5 171 (5 240 à fin août) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 316 (314 à fin août). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, reste stable à 3,1 % depuis juin, la moyenne nationale se situant à 1,3 %. Quant aux **places vacantes**, 1 161 offres d'emploi à plein temps et 76 à temps partiel ont été annoncées en septembre (respectivement 1 028 et 92 en août).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en septembre à 188,4 millions de kWh (septembre 1990 : 180,1 millions de kWh) et celle de **gaz** à 45,4 millions de kWh (septembre 1990 : 49,0 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations de septembre 1991 : 213 logements construits, dont 10 villas. En une année (de fin septembre 1990 à fin septembre 1991), on aura donc achevé 2 270 logements (dont 183 villas), contre 1 825 un an auparavant.

./.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

République et canton de Genève

Les projets : 166 logements (dont 6 villas) ont été autorisés en septembre 1991 et 45 logements (dont 3 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre septembre 1990 et septembre 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 655 (2 242 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 1 956 (contre 2 890 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 30 septembre 1991, 188 083 logements dans le canton, soit 2 229 de plus qu'à fin septembre 1990 (1 908 pour la période annuelle précédente).

Transports

A fin septembre, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 255 031 unités, dont 206 646 autos et 25 270 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 3 828 unités, dont 2 969 autos et 1 029 motos.

Tourisme

En août, 104 908 **hôtes** (116 755 en août 1990), dont 96 355 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 236 353, contre 250 048 en août 1990. Pour les huit premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (1,52 million) est inférieur de 9,3 % à celui de l'an dernier.

Indice genevois des prix à la consommation

En septembre, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) augmente de 0,2 %, pour se fixer à 133,4 points, mais le taux annuel recule et se fixe à 5,1 % (contre 5,2 % un an auparavant). En octobre, l'indice augmente de 0,4 % et s'établit à 134,0 points. Le taux annuel de renchérissement passe à 5,0 % (contre 5,5 % un an auparavant).

Poursuites et faillites

En septembre, 11 532 réquisitions de poursuite (11 082 en septembre 1990) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 87 séquestres (62 en septembre 1990).

Depuis le début de l'année (janvier-septembre), 120 044 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 16 049 ou 15,4 % de plus que durant la même période de 1990.